

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

DATE : 2016-11-10

DESCRIPTION DE FONCTION

CODE :XX-XXX

- I. **TITRE :** Stagiaire postdoctoral
Stagiaire postdoctorale

II. SOMMAIRE DE LA FONCTION

En continuité à sa formation doctorale, le stagiaire postdoctoral œuvre à parfaire ses connaissances et compétences afin d'acquérir les aptitudes requises à la fonction de chercheur autonome. À ce titre, le stagiaire postdoctoral assure la bonne marche des projets de recherche qui lui sont attribués. Pour ce faire, le stagiaire peut se voir confier diverses tâches liées à la fonction de recherche incluant la conception de projets, la collecte et l'analyse de données, de même que la communication des résultats de recherche. Dans un contexte universitaire, les fonctions de familiarisation, d'encadrement et de conseil auprès d'étudiants ou de membres du personnel peuvent aussi être attribuées.

III. TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

1. Développe et gère un projet de recherche. Établit les échéanciers, les priorités et les ressources nécessaires.
2. Effectue la recherche de littérature, conceptualise des projets, en détermine la démarche expérimentale, les protocoles et les paramètres d'analyse.
3. Produit des connaissances scientifiques à l'aide de calculs, observations, expériences et raisonnements. Réalise la recherche à partir de méthodes scientifiques afin d'obtenir des données et assure l'analyse et l'interprétation des résultats.
4. Rédige différents écrits, incluant les protocoles et procédures, rapports et articles scientifiques, résumés et autres médium de présentation (Powerpoint). Participe à des congrès à titre de présentateur.
5. Conceptualise et rédige des projets dans le cadre de demandes de fonds ou demandes de bourses auprès d'organismes subventionnaires.
6. Participer à la formation ou à l'encadrement d'autres membres de l'équipe de recherche (stagiaires, employés ou étudiants gradués).

IV. QUALIFICATIONS REQUISES :

- 1) Scolarité : selon les normes régies par la FESP
- 2) Expérience :
- 3) Autres :